PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS

**CONFÉRENCE**

# L'AUTONOMIE DU DROIT COMMERCIAL

## 25 novembre 2022

Centre Panthéon - Salle 4 (12 place du Panthéon - 75005 Paris)

**OUVERT À TOUT PUBLIC, GRATUITEMENT - PLUS D'INFOS**
**ASSAS-UNIVERSITE.FR**

Le droit des affaires en perspectives - IRDA

Cycle de conférences **Le droit des affaires en perspective** sous la direction scientifique du Professeur Caroline COUPET.

« L'autonomie du droit commercial »

Vendredi 25 novembre 2022, 18h30, Salle 4

La pratique commerciale conduit à distinguer, de longue date, droit commercial et droit civil. Mais à l'époque contemporaine, certains pays ont fait le choix de procéder à une unification des règles régissant ces deux branches du droit. C'est le cas de l'Italie par exemple, qui paraît pourtant le berceau historique de la distinction en Europe. La France, elle, a fait un choix différent. Mais avec quel avenir ? Pour y répondre, deux personnalités interviendront successivement pour deux approches croisées :

> Luisa BRUNORI, directrice de Recherche au CNRS : « **La distinction relative entre droit civil et droit commercial – approche historique** »
> François-Xavier LUCAS, professeur à l'École de droit de la Sorbonne : « **Le déclin contemporain de la commercialité** »

Pour plus d'informations : irda@u-paris2.fr